DÉCONFINEMENT

« L'Ehpad doit rester un vrai lieu de vie »

Tous les résidents des Ehpad n'ont pas retrouvé la liberté d'aller et venir. Une situation qui suscite la colère des familles, alerte **Claudette Brialix**.

DR

Pour Claudette Brialix, présidente de la Fédération nationale des associations des personnes âgées en établissements et de leurs familles (Fnapaef), « l'hypersécurité pour ceux qui sont en fin de vie n'est pas la solution ».

Quelle est la situation aujourd'hui dans les Ehpad ?

95 % des 600 000 résidents sont vaccinés et 60 % des personnels également. Mais dans 10 à 15 % des 7 200 établissements, les interdictions restent maintenues : refus, restriction des visites, animations non reconduites… Le gouvernement a donné des recommandations mais il aurait fallu un arrêté qui réglemente la situation. Sans compter que les ARS – agences régionales de santé – apportent des réponses différentes selon les territoires.

Comment en est-on arrivé là ?

En mars 2020, face à un tsunami épidémique impossible à gérer pour eux, les Ehpad, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ont appliqué des règles sécuritaires drastiques. Le Covid a en effet percuté une situation déjà grave, avec un manque d'effectifs sur lequel nous alertions depuis 2010. En outre, ces établissements sont définis comme « médicalisés ». Les pouvoirs publics ont cru que l'on pourrait y faire face à la maladie. Mais les moyens médicaux n'étaient pas du tout à la hauteur de la tragédie. Personne ne savait ce qu'il fallait faire, aucun moyen de protection n'était proposé aux soignants : dès que le virus entrait dans un Ehpad, c'était l'hécatombe. On a donc tout fermé et emprisonné les personnes âgées.

Quelles ont été les conséquences ?

En voulant régler un problème, on en a créé d'autres, plus lourds. Le repli sur soi, l'isolement, le manque de stimulation indispensable à la bonne santé d'un aîné, ont entraîné un phénomène de glissement chez certains qui se sont laissés mourir. Pour d'autres, les pathologies se sont aggravées de façon irréversible.

Pourquoi n'a-t-on pas fait preuve de plus de discernement ?

Le problème de fond est celui de la responsabilité. Le Code de l'action sociale et des familles rend pénalement responsable le directeur d'un établissement ainsi que le médecin coordinateur, notamment s'il y a « mise en danger de la vie d'autrui » et « non-assistance à personne en danger ». D'où les règles mises en place par précaution, comme des limitations de visites, des interdictions de sortie, la pose de Plexiglas pour séparer les résidents et leurs proches, etc. Les tensions avec les familles ont explosé, d'autant plus que les conseils de vie sociale – plus ou moins à l'œuvre dans tous les établissements – n'ont pas été sollicités.

La situation s'est quand même améliorée au moment de Noël…

Oui, car de nombreux collectifs de familles ont demandé à être écoutés, ont travaillé sur des solutions pour rendre les visites possibles. Et puis la vaccination a pris son essor en janvier et en février derniers.

Qu'attendez-vous désormais ?

D'abord, que les personnes âgées retrouvent les mêmes libertés que tous les citoyens. Ensuite, qu'un vrai bilan soit fait – notamment que l'on tienne compte des décès collatéraux – et que l'on en tire les conséquences. L'Ehpad doit demeurer un lieu de vie où les aînés peuvent profiter pleinement et librement du temps qu'il leur reste. L'hypersécurité n'est donc pas la solution pour ceux qui sont en fin de vie. La société doit construire un droit au risque collectif, sans faire n'importe quoi bien sûr et sans générer de maltraitance mais en acceptant l'idée que le risque zéro n'existe pas. ■

Recueilli par **Laurence Valentini**

ALINE MORCILLO / HANS LUCAS VIA AFP

Dans 85 à 90 % des Ehpad, la vie a progressivement repris et les retrouvailles sont festives comme ici, le 5 juin dernier, à Villiers-sur-Marne.